

COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 DECEMBRE 2024

Le mardi 3 décembre 2024 à 9H45, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation GEMAPI**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GEMAPI		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
83	33+13	46
Quorum		42
Total des voix (P +R)		54
Majorité absolue		28

ETAIENT PRESENTS :

28 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Ms	Vincent ALLEVAR, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon
	Jean-Marc BALDI, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
Ms	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Ms	Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Luc JUSTAMON, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté Territoriale Sud Luberon
Ms	Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Ms	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mmes	Annie ROSENBLATT, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Ms	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech
	Fabrice TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
	Jean-Michel TRON, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentante du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 2 voix :

Mme	Martine AMSELEM
-----	-----------------

2 représentantes du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 2 voix :

Mmes	Elisabeth JACQUES
	Marion MAGNAN

2 représentants du Conseil Départemental de Vaucluse de 2 voix :

M. Christian MOUNIER
Mme Noëlle TRINQUIER

REÇU EN PREFECTURE

le 17/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-2584 023 04-20241203-DEL IB_2024_

ETAIENT REPRESENTES :

3 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 2 voix :

Ms Didier REAULT par Christian MOUNIER
Jacky GERARD par Noëlle TRINQUIER
Mme Hélène GENTE-CEAGLIO par Marion MAGNAN

10 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme Sylvie BELMONTE, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Gérard PAUL
M. Romain BUCHAUT délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Juan MORENO
Mme Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Marylène BONFILLON
M. Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Mme Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance par André ROUSSET
Ms Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
Jacques ESPITALIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon, par Vincent ALLEVAR
Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
Roland GIBERTI délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
Mme Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Sylvie GREGOIRE

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Ms Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de la commune de Pertuis
Patrick ROUILLES, délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Guillaume CLOT, Conseil départemental de Vaucluse
Mme Marjorie GRIMALDI, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence
Ms Roland GIRAUD, commune de Villeneuve
Cyril MARIN, Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon LVA
Christian PAPUT, délégué suppléant de la commune de Tallard
Pascal BREBION, commune de la Roque d'Anthéron
Mmes Véronique BOUTEILLE, SMAVD
Frédérique BLASCO, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
Ms Christian DODDOLI, SMAVD
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Philippe PICON, SMAVD



Délibération n°2024-58
Formation GEMAPI

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU MARDI 3 DECEMBRE 2024

Poursuite du déploiement de la véloroute « La Durance à vélo » en rive gauche - Tronçons Sénas – Plan d'Orgon et Mallemort – Sénas par les digues

Afin de poursuivre le déploiement de la Durance à vélo en rive gauche, le SMAVD a engagé des études d'itinéraire entre les communes de Sénas et de Plan d'Orgon. En outre, avec la livraison de la digue des carriers à Mallemort il apparaît opportun de flécher désormais l'itinéraire via les digues restructurées et le bord de Durance. Ainsi, les études concernant le 6^{ème} tronçon de la véloroute vont permettre de relier le parking réalisé en bout du chemin de Castellamare, à Sénas, à la RD 99 à Plan D'Orgon. Ce segment se connectera à la section de la véloroute la Durance à vélo réalisée par le département des Bouches du Rhône sur l'ancienne voie ferrée jusqu'à Barbentane et à l'eurovéloroute la Méditerranée à vélo. Des itinéraires de liaison permettront également aux cyclistes de rejoindre le centre-ville et la gare TER d'Orgon.

Les travaux consisteront en la requalification des pistes, l'aménagement d'aires de valorisation et la mise en place d'une signalisation directionnelle et de police à l'instar de ce qui a été réalisé sur les tronçons précédents. Sur la commune de Mallemort, entre l'ancien pont sur la Durance et la limite communale avec Sénas, le tracé de la véloroute empruntera les digues récemment restructurées par le SMAVD. Des points de vue seront aménagés sur les épis, une signalisation directionnelle et de police sera mise en place et une passerelle permettra le franchissement des installations techniques de la carrière.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant (en attente de confirmation des financeurs) en € HT :

	Tronçon Mallemort – Sénas par les digues	Tronçon Sénas – Plan d'Orgon	Total
ETAT 30%	147 000,00 €	213 000,00 €	360 000,00 €
CD13 50%	245 000,00 €	355 000,00 €	600 000,00 €
SMAVD	98 000,00 €	142 000,00 €	240 000,00 €
TOTAL	490 000,00 €	710 000,00 €	1 200 000,00 €

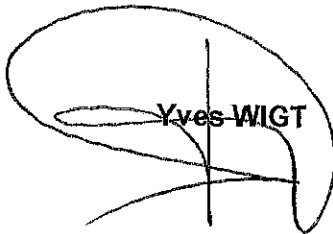
Conformément au modèle juridique défini pour la création de la véloroute, il est proposé que le SMAVD réalise pour le compte des communes les travaux situés sur leurs domaines public ou privé respectifs, et pour lesquels la concomitance de maîtrise d'ouvrage rend opportune une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage. Des conventions de transferts de maîtrise d'ouvrage et de gestion seront passées avec les communes concernées ; des conventions d'occupation seront également passées avec SNCF mobilité. En outre, les demandes de financements seront réalisées auprès du Département des Bouches du Rhône et de l'Etat.

**Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Comité Syndical :**

- APPROUVE la poursuite du déploiement de la véloroute La Durance à Vélo en rive gauche (tronçons Sénas, Plan d'Orgon, Mallemort)
- AUTORISE le Président à mettre en œuvre le projet et à signer tout acte dans ce cadre.

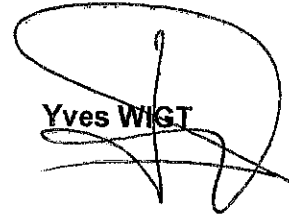
CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 17 DEC. 2024

Le Président


Yves WIGT



Le Président


Yves WIGT

